

FORUM DES ASSOCIATIONS
SAMEDI 3 SEPTEMBRE 13H
Maison Pour Tous de Villiers le Bâcle

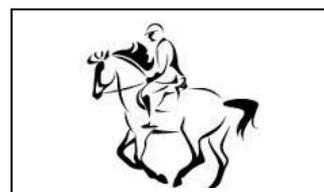
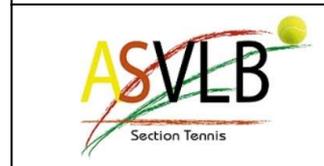


A s s o c i a t i o n
S p o r t i v e
d e
V i l l i e r s - L e -
B â c l e

Saison 2022-2023

<http://www.asvlb.fr/>

Livret sportif imprimé par
Global Print Solution 4 rue Amédée Gordini – 78114 Magny les Hameaux



AVANT-PROPOS

Quelques mots sur l'A.S.V.L.B.

Depuis 1982, l'ASVLB est une association sportive adhérente à la Fédération Sportive des Clubs Omnisports (FFCO) en sus des fédérations affinitaires relatives aux activités sportives pratiquées par les sections qui la composent. Elle est également agréée par la Délégation Départementale Jeunesse et Sport. Elle est gérée par un Comité Directeur comprenant un bureau et les Présidents des différentes sections.

L'ASVLB, c'est 500 adhésions, 20 bénévoles, 20 salariés, des équipements sportifs modernes, des résultats sportifs notables sur le plan départemental, national et des animations.

Le Comité Directeur :

Président : Franco PONTIGGIA (Président équitation)
Secrétaire : Marie GUERIN
Trésorière : Françoise GIGANDET (vice-présidente Gym)

Marcela HATALOVA (Présidente Gym)
Jérémie METIVIER (Président Futsal)
Etienne DERVYN (Président Plongée)
Éric PROVOST (Président Tennis)
Marie SMITH (Trésorière Tennis)
Jérôme BOYER (Président Judo)
Nathan SPOHN (Secrétaire Judo)
Céline CHESNÉ (Présidente Karaté)
Pierre-François LAVALLEE (Président Badminton)



RAPPEL : Les aides financières



Afin de promouvoir la pratique d'activités sportives et culturelles pratiquées par les enfants habitant la Commune, la Municipalité octroie des aides financières dans la limite de 2 activités par enfant et par an.

Elles s'appliquent pour les jeunes âgés de moins de 18 ans (prolongées à 21 ans si l'intéressé, sans activité salariée, est toujours à la charge de ses parents)

La participation communale:

Cette « participation communale » (25% de la cotisation) est directement versée à l'association, et par conséquent, **les cotisations des sections ASVLB tiennent déjà compte de cet abattement. L'ASVLB communiquera alors l'identité et les coordonnées des bénéficiaires à la Mairie pour faire valoir cet abattement.**

Par contre, cette participation ne s'applique pas aux enfants des autres communes, **ni au-delà de 2 activités pour les Villebâclais** ; le plein tarif est alors appliqué.

Pour plus de détail, voir la tarification des sections.

Le Quotient Familial :

Une participation éventuelle du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au coût des activités de vos enfants est possible en fonction de votre Quotient Familial. Vous êtes invités, muni de votre dernier avis d'imposition, à le faire calculer en Mairie.

Si votre Quotient Familial vous donne droit à une participation, présentez-vous en Mairie avec l'attestation de facture de l'ASVLB, fournie dans le mois suivant votre règlement.

Les coupons sport ANCV:

En cas de règlement par coupon sport ANCV, une majoration de 1% pour frais de gestion sera appliquée.



Modalités des inscriptions

Les inscriptions se dérouleront à la Maison Pour Tous lors du Forum des Associations :

Le samedi 3 septembre 2022 de 13h00 à 18h00

La cotisation ASVLB (comprise dans les tarifs des sections) est de **13€ par adhésion** (et non par adhérent). Pour les inscriptions en cours d'année, il faudra contacter directement les responsables des sections concernées



RAPPEL : Certains documents ou justificatifs sont obligatoires pour s'inscrire à certaines disciplines ou activités. Sans ces documents, l'inscription ne sera pas validée.

Pendant le forum, il vous sera demandé votre adresse de messagerie électronique.

Transferts

L'ASVLB propose, aux parents qui le souhaitent, d'assurer un retour des enfants à 17h30 vers la garderie : le lundi, le mardi, le vendredi.

Ce service sera facturé 65€ pour le premier enfant, puis 40 € par enfant supplémentaire, et pour l'année sportive et pour toutes les activités

COVID19

Dès l'apparition de symptômes, se faire tester et s'isoler en cas de positivité.

Faut-il un certificat médical pour obtenir une licence sportive?

Réponse sur <https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/certificatMedical>

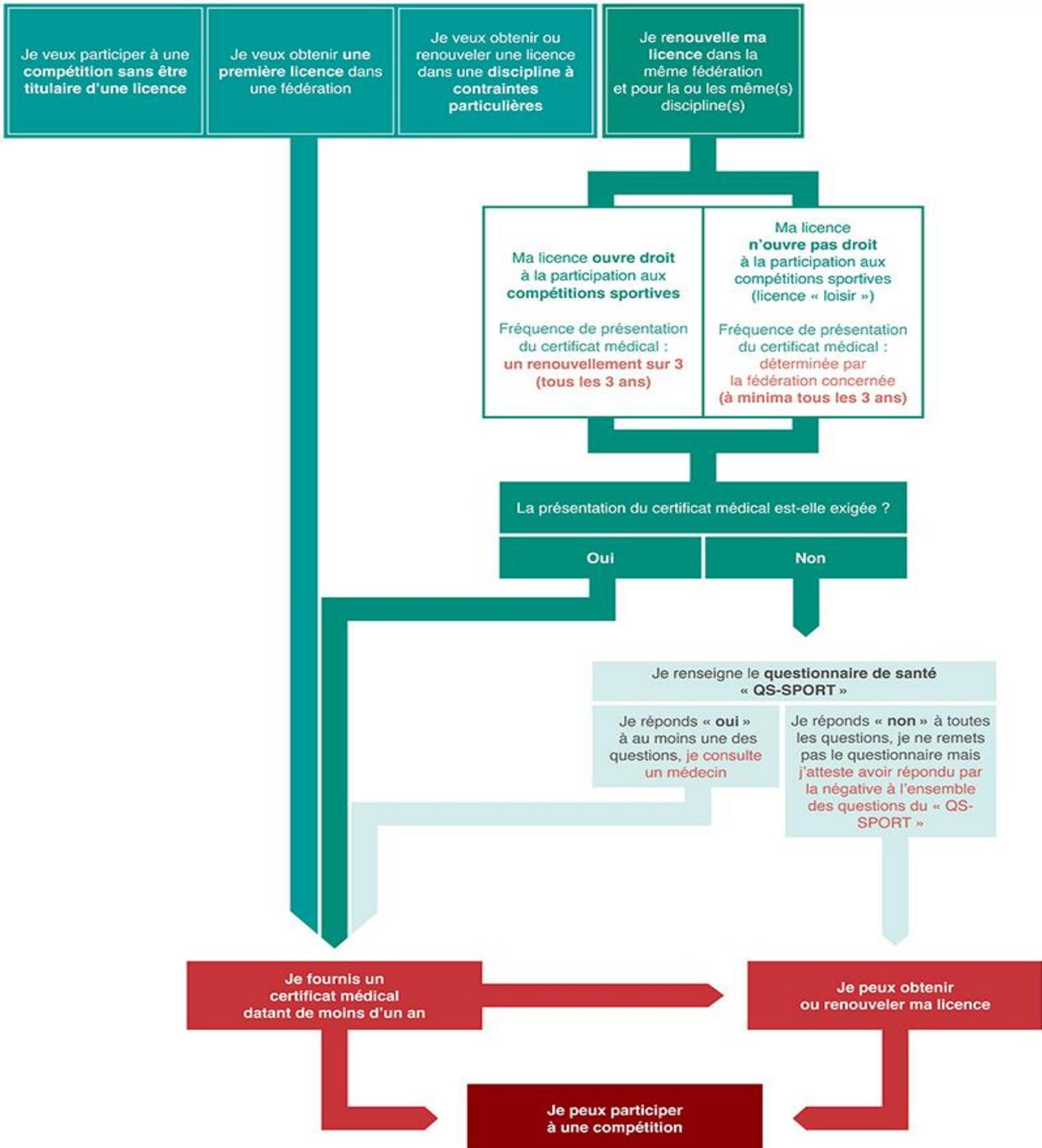
Une attestation signée précisant que chacune des rubriques du questionnaire de santé spécifique aux mineurs a donné lieu à une réponse négative. Si une réponse est positive à ce questionnaire, un certificat médical attestant de la non-contre-indication à la pratique souhaitée.

Renouvellement de licence : le certificat médical est valable 3 ans. Durant l'intervalle des 3 ans, une attestation signée précisant que chacune des rubriques du questionnaire CERFA N°15699*01 a donné lieu à une réponse négative. Si une réponse est positive à ce questionnaire, un certificat médical attestant de la non-contre-indication à la pratique en compétition sera obligatoire.

Certificat Médical : Suivez le parcours !



LE CERTIFICAT MÉDICAL POUR LE SPORT



<http://www.sports.gouv.fr>

Aide gouvernementale : Le PASS SPORT

C'est une allocation de rentrée sportive. D'un montant de 50 euros, cette aide de l'État est destinée aux enfants de 6 à 18 ans bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire 2022. Elle leur permettra de prendre une adhésion ou une licence dans une association sportive dès septembre 2022 durant toute l'année scolaire 2022-2023.

Pour les jeunes, c'est une opportunité de :

- rejoindre un club
- retrouver des camarades
- pratiquer son sport favori ou l'essayer

Pourquoi faire du sport ?

La pratique régulière d'une activité physique et sportive, même à intensité modérée, est un des meilleurs moyens pour prévenir les risques liés à la sédentarité ainsi que pour lutter contre de nombreuses pathologies chroniques associées (obésité, hypertension artérielle) et limiter le développement d'affections de longue durée (cancers, maladies cardiovasculaires, diabète).

À qui s'adresse le "Pass'Sport" ?

Le Pass'Sport s'adresse aux allocataires de l'[Allocation de Rentrée Scolaire 2022 \(ARS\)](#), et aux jeunes de 6 à 18 ans bénéficiaires de l'[Allocation d'éducation de l'enfant handicapé \(AEEH\)](#)

Au total, 5,4 millions d'enfants seront éligibles au Pass'Sport.

Comment cela fonctionne ?

Les familles éligibles seront notifiées de cette aide par un courrier dans la 2ème moitié du mois d'août. Elles devront présenter ce courrier aux clubs sportifs de leur choix et volontaires du réseau Pass'Sport lors de l'adhésion de leur enfant et se verront retrancher 50 euros à l'inscription. Ce montant couvre tout ou partie du coût d'inscription dans un club, c'est à-dire à la fois la partie "licence" reversée à la fédération, ainsi que la partie "cotisation qui revient au club. Elle sera donc versée non pas aux familles mais directement aux clubs. Cette aide sera cumulable avec les dispositifs similaires mis en place par de nombreuses collectivités et les aides de la Caisse d'Allocations Familiales.

Où l'utiliser ?

Le Pass'Sport pourra être utilisé :

- dans les associations sportives affiliées aux fédérations sportives délégataires

Les associations sportives partenaires du dispositif Pass'Sport seront identifiées sur une carte interactive disponible sur le site www.sports.gouv.fr.



Foot en salle

Cette section réunit celles et ceux qui ont envie de « taper la balle », de se retrouver une fois par semaine à la Halle des Sports afin de jouer ensemble. Il s'agit surtout d'un moment de partage et d'échange autour du foot.

Les règles sont adaptées à cette version du football :

- Terrain réduit
- Temps de jeu raccourci
- Equipes de 5 à 6 joueurs

Nous regroupons un large éventail de personnes âgées de 16 à 50 ans. Tous les niveaux de jeu sont acceptés, le but étant de passer un bon moment et éventuellement de progresser sur l'année !

Venez essayer !!!

Tarifs :

- Villebaclais/Saint-Aubinois : 30 €
- Extérieur : 40€
- Remise commerciale de 5€ pour les réinscriptions

Horaires

Tous les jeudis, y compris pendant les vacances scolaires (sauf été)	
JEUNES à partir de 16 ans et ADULTES	De 20h45 à 23h (variable selon l'effectif) A la Halle des Sports

Les inscriptions se feront au forum des associations au sein de l'ASVLB. Venez nombreux et n'oubliez pas de fournir **un certificat médical** obligatoire afin de valider votre inscription.

Pour plus de renseignements contactez : Damien BITUSSI au 06.74.10.85.14

Section EQUITATION



Où MONTER ?

- Au centre équestre La Lisière, 2 allée du Bois 91190 Saint Aubin (Le Mesnil Blondel) –
Tel/Fax : 01 69 41 94 30

LES ACTIVITES

Les reprises sont des cours collectifs hebdomadaires d'une heure (½ heure pour les petits débutants à partir de 4 ans), sur shetlands ou double-poney selon l'âge ou le niveau. Elles ont lieu à l'intérieur dans le manège ou à l'extérieur dans la carrière, parfois en promenade. Elles suivent la progression de la Fédération Française d'équitation.

Les stages complètent l'enseignement des reprises. Ils permettent le passage des galops, examens fédéraux. Ils comprennent 3 heures d'équitation par jour, l'entretien du matériel, les soins aux poneys. Ils ont lieu sur 4 ou 5 jours pendant les vacances scolaires.

Autres concours de sauts d'obstacles ou de dressage, randonnées.

L'INSCRIPTION

D'abord au centre équestre pour réserver un créneau horaire valable pour l'année scolaire. Puis auprès de la section lors du forum des associations et celui de l'ASVLB pour valider l'inscription et s'acquitter du règlement.

ATTENTION ! Vous ne payez rien au centre équestre mais vous précisez que vous adhérez à l'ASVLB. Votre réservation sera confirmée après paiement à la section équitation.

L'ASVLB ne prend pas en charge les autres activités équestres. Aucun certificat médical n'est demandé à l'inscription.

TARIFS ANNEE 2022-2023

Tarifs des reprises (adhésion comprise) : une heure par semaine, 3 trimestres, incluant la participation communale sous condition *

- | | | | |
|-----------------------------|------|-------------------------------|------|
| • Shetland 4-6 ans ½ Heure* | 328€ | • Double poney 1Heure* | 616€ |
| • Poney shetland 1 Heure* | 559€ | • Cheval (18/21 ans) 1 Heure* | 727€ |
| | | • Cheval (+18ans) 1 Heure | 964€ |

* La participation communale s'applique pour l'année scolaire de l'adhérent s'il est à la charge de ses parents et résidant sur la commune de Villiers le Bâcle.

Contact : Franco PONTIGGIA
franco.pontiggia@u-psud.fr

Club affilié FFE La Lisière – Saint Aubin
<https://www.harasdelalisiere.com/>
<https://www.facebook.com/Haras-de-La-Lisiere-484061778316763/>

Adhésion à la section 13 €

REPRISE DES ACTIVITES : 5 Septembre 2022



JUDO

Politesse **Courage**
Sincérité **Honneur**
Modestie **Respect**
Contrôle de soi **Amitié**

Affiliation FFJDA 910300

NOUVEAUTÉ

Sac de judo du club offert à tous les judokas



Reprise des cours

La reprise des cours est fixée au Mercredi 7 septembre 2022.

Compétitions

Un passeport sportif est nécessaire pour la pratique des compétitions à partir du niveau Benjamins. Le passeport n'est pas compris dans les frais d'inscriptions. Son prix est de 8€.



Tarifs

Les tarifs comprennent l'adhésion à l'ASVLB (13€), la licence avec assurance (41 €), le sac de sport et à partir des minimales l'accès à la salle cardio.

Vie du club

En cours d'année, diverses manifestations sont organisées (passage de ceinture, organisation de tournois, stage, compétitions de la ligue...) Les adhérents sont informés au fur et à mesure.

Cotisations saison 2022-2023

Catégories	Villiers	Saint-Aubin	Châteaufort	Extérieurs
Débutants (2017)	154€	123€	180€	205€
De Pré-poussins(2016) à Juniors -18 ans (2005)	175€	140€	208€	233€
A partir de Junior (2004) et +	235€	235€	210€	235€
Salle Cardio-Training	125€			

HORAIRES DES COURS 2022-2023			
Catégories	Naissances	Lundi	Mercredi
Débutants	2017		16h45 à 17h45
Pré-poussins 1 ^{ère} année	2016	16h45 à 17h45	16h45 à 17h45
Pré-poussins 2 ^{ème} année Poussins	2015 2013-2014	17h45 à 18h45	17h45 à 18h45
Benjamins	2011-2012	18h45 à 19h45	18h45 à 19h45
Minimes Cadets Juniors et Seniors	2009-2010 2006-2007-2008 2005 et +	19h45 à 20h45	19h45 à 20h45
Salle Cardio-Training		16h45 à 20h45	16h45 à 20h45

Possibilité d'un transfert école – judo à 16h45 et 17h45 le lundi et le mercredi

Certificat médical :

- **Pour les judokas mineurs** : une attestation signée précisant que chacune des rubriques du questionnaire de santé spécifique aux mineurs a donné lieu à une réponse négative. Si une réponse est positive à ce questionnaire, un certificat médical attestant de la non-contre-indication à la pratique du judo en compétition sera obligatoire.

- **Pour les judokas majeurs, 1^{ère} demande de licence** : un certificat médical est obligatoire avec la mention « non-contre-indication à la pratique du judo en compétition ».

- **Pour les judokas majeurs, renouvellement de licence** : le certificat médical est valable 3 ans. Durant l'intervalle des 3 ans, une attestation signée précisant que chacune des rubriques du questionnaire CERFA N°15699*01 a donné lieu à une réponse négative. Si une réponse est positive à ce questionnaire, un certificat médical attestant de la non-contre-indication à la pratique du judo en compétition sera obligatoire.

- **Pour les adhérents à la salle cardio-training** : un certificat médical est obligatoire avec la mention « non-contre-indication à l'utilisation d'appareils de cardio-training ».

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :

E-mail : judo@asvlb.fr

Site Web: asvlb.fr

Page Facebook: [judo.asvlb.fr](https://www.facebook.com/judo.asvlb.fr)

Instagram: [asvlb_judo](https://www.instagram.com/asvlb_judo)

Boutique: shop-judo.asvlb.fr



Le Karaté, un art martial accessible à tous ! Rejoignez-nous !

Contrairement à certaines idées reçues, le karaté est accessible à toutes et à tous, et peut se pratiquer à tout âge. Alors, venez découvrir en famille ou entre amis, cet Art Martial séculaire et en apprécier le côté sportif et son potentiel dans le développement personnel :

- L'amélioration de la condition physique générale.
- Le développement de la souplesse, de l'équilibre et de la coordination.
- L'augmentation du tonus musculaire.
- L'amélioration de la capacité cardiovasculaire.
- Une augmentation de la capacité de concentration.
- Un accroissement de la confiance en soi.
- Une plus grande facilité à gérer le stress de la vie quotidienne.

Nous proposons des cours adaptés au niveau de chacun(e), afin de permettre une progression cohérente et attractive. Aussi, nos jeunes portent les couleurs du club lors de compétitions départementales, régionales et nationales, auxquelles nous nous efforçons de participer. Par ailleurs, nous nous attachons à entretenir une ambiance familiale ouverte sur l'échange et la communication.

Les cours sont assurés par des professeurs diplômés et titrés :

- **Benoit Fourré**, directeur technique, ceinture noire 5^e Dan, triple champion de France Kata par équipe ;
- **Vincent Chapellier**, ceinture noire 2^e Dan, et champion de France Kata par équipe ;
- **Vincent Chazarenc**, ceinture noire 3^e Dan, karaté traditionnel ;
- **Julien Piscione**, ceinture noire 2^e Dan, vainqueur de la Coupe de France combiné kata/combat, vice-champion du monde universitaire kata par équipe ;

Assistés par :

- **Franck Veber**, ceinture noire 4^e Dan ;
- **Xavier Louchart**, ceinture noire 1^{er} Dan ;
- **Élodie Piscione**, ceinture noire 1^{er} Dan, quadruple championne de France combat.

Pour tous renseignements et informations complémentaires, vous pouvez contacter :

E-mail : asvlbkarate@gmail.com

Page Facebook : www.facebook.com/asvlbkarate

Site internet : www.asvlbkaratesite.wordpress.com

Les cours se déroulent à la salle Foujita de Villiers le Bâcle, et au gymnase Christian Marty de Toussus le Noble.

Cours	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Samedi
7 à 12 ans Jusqu'à la ceinture orange			18h30 - 19h30 Salle Foujita		10h00 - 11h00 Gymnase C. Marty
7 à 16 ans à partir de la ceinture orange		19h-20h Salle Foujita			
Cours préparation à la compétition kata					9h00 - 10h00 Gymnase C. Marty
13 à 17 ans	20h00 - 21h30 Gymnase C. Marty		19h30 - 21h00 Salle Foujita		10h00 - 11h00 Gymnase C. Marty
Adultes	20h00 - 22h00 Gymnase C. Marty		19h30 - 21h15 Salle Foujita		
Cours orienté techniques de combat à partir de la ceinture orange				18h30 - 20h00 Salle Foujita	

Cotisations 2021 - 2022					
Catégories	Villiers le Bâcle	Saint Aubin	Châteaufort	Toussus le Noble	Extérieurs
7 à 12 ans	137 €	117 €	152 €	177 €	177 €
13 à 17 ans	160 €	137 €	182 €	207 €	207 €
Adultes	232 €	232 €	207 €	232 €	232 €

La reprise des cours est fixée au lundi 5 Septembre 2022.

Les tarifs comprennent l'adhésion à l'ASVLB (13 €) et la licence FFK avec l'assurance (37 €).

Vous êtes plusieurs membres d'une même famille à vous inscrire ? N'hésitez plus, 15% de réduction sur votre cotisation (hors adhésion ASVLB et licence FFK) vous attendent.

IMPORTANT : Toute demande de remboursement en cours d'année devra être justifiée par un certificat médical de non-aptitude, établi à la date de la sollicitation. Les frais fixes ne seront pas remboursés (licence/assurance, et adhésion ASVLB).

Il n'y a pas de cours pendant les congés scolaires, mais des stages sont organisés pour les volontaires (sauf vacances de Noël). Le coût de ces stages n'est pas inclus dans la cotisation annuelle.

Pour toute nouvelle inscription, il est obligatoire de prévoir un certificat médical mentionnant l'autorisation de la pratique du karaté, nécessaire pour l'obtention de la licence FFKaraté. Les mineurs doivent fournir une attestation sur l'honneur.

Toute personne n'ayant pas son certificat médical ou son attestation à la date du 30 Septembre 2022, se verra refuser l'accès aux tatamis.



Les cours de gymnastique sont ouverts à tous : tout-petits, enfants, ados et adultes, jeunes et moins jeunes. Nous vous espérons nombreux cette année encore, pour profiter de ces moments sportifs où s'allient esprit sportif, détente, et convivialité.

Reprise des cours : lundi 5 septembre 2022

MODALITES D'INSCRIPTION

- **Fiche d'inscription.**
- **Règlement de la cotisation.**

-COTISATIONS - La cotisation annuelle comprend l'adhésion à l'ASVLB, la licence ou assurance.

- De même, l'adhérent(e) s'inscrivant en cours de saison doit régler l'adhésion ASVLB, la licence/assurance, ainsi que le trimestre au cours duquel il ou elle commence l'activité (**13 €** adhésion ASVLB, de **15,5€ à 21 €** pour la licence enfant si agrès).
- L'assurance est comprise pour tous, incluse dans la cotisation.

Les tarifs sont susceptibles d'évoluer en cas d'augmentation du coût des licences. D'autre part, l'ASVLB se réserve le droit d'annuler un cours pour lequel le nombre d'inscrits serait insuffisant (8 inscriptions minimum par cours).

Toute demande de remboursement en cours d'année devra être justifiée par un certificat médical de non aptitude établi à la date de la sollicitation. Tout trimestre commencé reste dû, seule la cotisation (hors adhésion à l'ASVLB et la licence /assurance) peut être remboursée.

Pour toutes informations :

GIGANDET Françoise (vice-présidente) Tel : 06.07.50.14.34

BORDAS Martine (secrétaire) Tel : 06.80.05.06.72

Adresse mail de la section : gym@asvlb.fr

Affiliation UFOLEP : 091679010

Affiliation FSCF 1819-42

Gymnastique artistique ADULTE à Villiers le bâcle

En autonomie.

Mercredi 18h30-20h00 et Vendredi 19h00-20h30

Tarif	VLB	Extérieur
Agrès Adulte	100 €	110 €

Gymnastique pour tous + Gymnastique artistique ENFANTS à Villiers le bâcle

Cours	Mercredi	Vendredi	Samedi	Tarifs		
				VLB	St Aubin	Ext
Bébé-parents (2020-2021)			9h45-10h30	150€	120€	200€
Mini-gym (2018-2019)	15h45-16h30			150€	120€	200€
Eveil agrès (2016-2017)		16h45-18h		195€	156€	260€
Agrès 2h (...-2016)	17h00-19h00 OU	18h-20h		240€	192€	320€
Agrès 2,5h		18h00-20h30		293€	234€	390€
Agrès 4,5h	17h00-19h00	18h00-20h30		435€	348€	580€

Les inscriptions dans les différents groupes se font en accord avec les entraîneurs.

Entraîneurs : Baptiste, Catherine, Rémy et Yann

A NOTER :

Dès 6-7 ans, pour l'enfant, la compétition est un facteur de motivation et d'évaluation de ses aptitudes. Nous encourageons cette possibilité en adhérant à une fédération de sport pour tous « UFOLEP » pour qui le sport est un moyen d'épanouissement et non une fin en soi.

Les équipes « matchent » 2 ou 3 fois par saison.

Information : pour les transferts vers les salles de sports, merci de ne pas oublier de donner l'autorisation parentale à école et/ou au centre de loisirs.

Certificat médical : voir le paragraphe dédié en page 4 du livret.

Il n'y a pas de cours pendant les congés scolaires.

PERMANENCE INSCRIPTION GYM si impossibilité de venir au forum : le samedi 10 septembre 2022 à la Halle aux Sports de 14h à 16h

FITNESS JEUNES ET ADULTES

Fitness s'entend au sens large et se décline sous de nombreuses formes ! Au total, 20 cours hebdomadaires au choix et/ou à volonté ! La couleur de l'étoile indique le niveau de difficulté du cours, en fonction de son intensité « cardio ».

Il n'y a pas de cours pendant les congés scolaires

	VLB adultes	VLB jeunes	StA adultes	StA jaunes	Extérieurs
1H (cours à VLB uniquement)	150€				
Pack fitness : + de 15 h de cours	240€	202.50€	189€	162€	270€

Le Tarif 1h implique l'inscription à un cours spécifique, uniquement à Villiers.

Le forfait « Fitness » vous ouvre l'accès à tous les cours de fitness du planning ASVLB (MPT & Salle Foujita à Villiers, Salle de la Colombe à St Aubin et installations sportives de Toussus le Noble).



Activité sportive à composante artistique proche de la danse et de la gymnastique, utilisant plusieurs engins d'adresse (corde, ruban, cerceau, ballon, massues).

Cours les vendredi soir et samedi après-midi au Gymnase Christian Marty à Toussus Le Noble :

- Initiation dès 4 ans
- Loisir – Débutant ou Confirmé
- Compétition possible à partir de 8 ans

Renseignements et inscriptions auprès de Lauriane

Mail : asvlb.bureaugr@gmail.com

Renseignements compétitions : Compét.gr@gmail.com

Les inscriptions se feront aux forums des associations le samedi 3 septembre 2022 :

- A Toussus le Noble - Gymnase Christian Marty de 10h à 12h30
- A Châteaufort – Clot Brosset de 14h à 17h

Pas d'inscription à Villiers Le Bâcle

Tarifs GR	Chateaufort- Toussus le Noble - Villiers le Bacle	Extérieurs
initiation 1h	132 €	157 €
loisirs 1h30	202 €	227 €
pré-compétition 2h	252 €	277 €
compétition 2h	263 €	288 €
compétition 4h	403 €	428 €

Vendredi :
18h-20h30 Compétition 1&2
18h-20h Compétition 3
19h-21h Compétition 4

Samedi :
14h-15h30 Loisirs 1 (6-7 ans)
15h-16h Initiation (4-5ans)
16h-17h30 Loisirs 2 et pré compétition (à partir de 8ans)
14h-16h Compétition 5
16h-18h Compétition 6

Pré-inscription par mail pour les cours compétitions avant 3 septembre et les inscriptions définitives pour la Gymnastique Rythmique se font uniquement à Toussus Le Noble – au Gymnase de 10h à 13h le samedi 3 septembre 2022.

Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	★ Pilates 8h30-9h30		
	A definir		
		Camille ★ Renforcement musculaire 10-11h	
		Alexandre ★ Gym douce 10h30-11h30	Don ★ Step 11-12h30
	Brigitte ★ Qi Gong 18-19h	Maxime ★ Step 18h-19h15	
Yann ★ Renforcement musculaire 19h15-20h15	Don ★ Step 19-20h	★ Renf. musculaire/ ★ Endurance 19h15-20h	
		★ Stretching 20h-20h15	
	ST Aubin - Salle de la Colombe		
	VILLIERS Le Bacle - Maison Pour Tous		
	VILLIERS Le Bacle - Salle Foujita		
	Toussus le Noble - Salle Plessis 5		
		★ ★ ★	Intensité faible Intensité moyen Intensité forte

Il n'y a pas de cours pendant les congés scolaires.

Le planning mis à jour en cours de l'année est sur le Facebook FITNESS Villiers le Bacle & Saint Aubin (ASVLB)

<https://www.facebook.com/groups/438609197109338>

et sur le site ASVLB <https://asvlb.fr/index.php/gym/>



Section Badminton



Jeune : < 18 ans

Adulte : +18 ans

Horaires :

Jeudi : 19h00 à 20h30

Samedi : 14h00 à 16h00

	Jeune	Adulte	Parent - Jeune
Villiers le Bâcle / Saint-Aubin	20 €	40 €	55 €
Externes	30 €	50 €	70 €

- Parent – Jeune : prix pour un adulte et un jeune de la même famille (majeur + jeune < 18 ans)
- En cas de compétition ou de démonstration, la Halle des Sports ne sera pas disponible. Un affichage et une information par mail seront donnés à chaque adhérent.
- Les volants sont fournis par le club. Une tenue de sport est indispensable.
- Activité libre, il n'y a pas de cours dispensé.

Section TENNIS



Après les deux dernières saisons compliquées de parts les conditions sanitaires, la section tennis compte bien reprendre le rythme normal de ses activités sportives tant pour ses cours de tennis que pour ses animations. D'ailleurs nous vous préparons quelques événements d'envergure ou festifs...

La section Tennis offre un éventail de services allant de la simple utilisation de ses courts jusqu'aux cours de tennis adaptés au niveau de chacun :

- **Une école de tennis**

L'école de tennis est ouverte aux enfants âgés de 6 à 18 ans. Des cours de 1h ou 1h30 sont proposés en semaine, dont l'encadrement est assuré par un moniteur (brevet d'Etat) ou un initiateur de tennis (brevet fédéral). Les élèves sont répartis dans des groupes de 5 à 6 joueurs selon leur niveau et leur âge. La section mini-tennis (enfants de 5 à 6 ans) reçoit un cours spécifique à base de jeux ludiques.

- **Compétitions**

Des entraînements pour **les équipes** sont organisés, à raison de 1 h 30 par séance pendant 22 semaines (hors vacances scolaires).

- **Cours adultes**

D'autre part, des **cours collectifs adultes** sont proposés pour les adhérents souhaitant améliorer leur jeu, à raison de 30 séances de 1 heure. (1 séance/semaine, hors vacances scolaires).

La section tennis dispose de 2 courts extérieurs et de 2 courts intérieurs chauffés dans la halle des sports où des créneaux horaires sont spécifiquement réservés pour la **pratique libre** du tennis. Les adhérents devront s'y conformer. Un planning sera affiché sur notre site internet et dans la halle des sports.

Des **activités** sont prévues tout au long de l'année (championnat officiel par équipe, challenge de l'Essonne, rencontre interclub amicale, tournoi interne, double-surprise...)

Pour de plus amples renseignements, merci de contacter :

- **Sébastien TRENTIN** : 06 07 56 17 44
- **Eric PROVOST** : 06 66 20 36 67
- **@mail** : info@asvlb-tennis.fr
- **Site internet** : <http://www.asvlb-tennis.fr>



TARIFS 2022 / 2023

La Fédération Française de Tennis a modifié les modalités des licences pour créer trois niveaux de licence différents : ENFANT, JEUNE et ADULTE. Nous avons ajusté les fourchettes d'âges des cours et les tarifs pour aligner avec la fédération

TARIF ▲ Âge atteint au cours de l'année 2023		DESCRIPTION	NOUVELLES INSCRIPTIONS		RENOUVELLEMENTS <i>Membre pour au moins une des 3 dernières saisons</i>	
			VLB	EXT	VLB	EXT
MINI TENNIS 6 ans ou moins (ENFANT)	ECOLE DE TENNIS 7 à 18 ans inclus (JEUNE)	5/6 élèves par cours de 1h00 par semaine pendant 30 semaines scolaires	200€	280€	153€	225€
ECOLE DE TENNIS 7 à 18 ans inclus (JEUNE)			262€	342€	209€	281€
ECOLE DE TENNIS INTENSIF 7 à 18 ans inclus (JEUNE)		5/6 élèves par cours / 1h30 par semaine / 30 semaines scolaires / badge inclus	352€	432€	290€	362€
BADGE OPTIONNEL		Accès terrains (école de tennis & mini tennis)	25€			
COLLECTIF ADULTE 19 ans ou plus (ADULTE)		5/6 élèves par cours / 1h00 par semaine / 30 semaines scolaires / badge inclus	342€	422€	267€	339€
COLLECTIF ADULTE INTENSIF 19 ans ou plus (ADULTE)		5/6 élèves par cours / 1h30 par semaine / 22 semaines scolaires / badge inclus	387€	467€	342€	422€
TENNIS LOISIR ENFANT 6 ans ou moins (ENFANT)	Accès terrains + badge inclus		117€	197€	87€	167€
TENNIS LOISIR JEUNE 7 à 18 ans inclus (JEUNE)			127€	207€	97€	177€
TENNIS LOISIRS ADULTE 19 ans ou plus (ADULTE)			177€	257€	132€	212€

NOTES

Les frais de licence FFT (32€ adulte, 22€ jeune, 12€ enfants) et de fonctionnement ASVLB (20€) sont inclus.

Au-delà de la 1^o prestation de tennis pour une même personne, ces frais seront déduits. Ces frais ne pourront, en aucun cas, être remboursés.

Le tarif appliqué à tout abonnement est celui du cours quel que soit le niveau d'âge de l'abonné.

REMBOURSEMENTS	CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE
La cotisation à l'activité ne pourra être remboursée que pour des raisons médicales et sur présentation d'un certificat médical l'attestant. Tout trimestre commencé restera dû.	L'adhésion n'est effective qu'après présentation d'un certificat médical de « non-contre-indication » à la <u>pratique sportive</u> , obtenu chez un médecin traitant ou au Centre de Santé. En cas de non-présentation de ce document avant le début des cours ou entraînement de la saison sportive, l'animateur responsable des cours sera en droit d'exclure temporairement l'adhérent jusqu'à présentation du document en bonne et due forme. Le Certificat médical de « non-contre-indication » à la <u>pratique sportive en compétition</u> est obligatoire pour pouvoir participer à toute compétition inscrite au calendrier d'une fédération agréée, et ce chaque année, que l'on soit licencié ou non à cette fédération. (Cf Art. 5&6 de la loi n°99-223 du 23/03/1999)

- Les âges pour les enfants sont donnés à titre indicatif. Le professeur peut proposer de monter un enfant d'un niveau si ses résultats le permettent.
- Les équipes compétitions (enfants ou adultes) seront choisies prioritairement parmi les cours intensifs, le professeur choisissant les membres en fonction des niveaux et des résultats.
- Les cours sont formés par le professeur en fonction des créneaux horaires disponibles et en fonction des niveaux.
- Le calendrier des cours vous sera transmis dès que toutes les inscriptions auront été prises en compte. Les groupes devant être constitués en fonction de votre âge, votre niveau, et vos disponibilités.

Merci de votre compréhension.



POUR LE FORUM, MERCI DE VOUS MUNIR DE :

- 1 photo
- 1 certificat médical



N° FFESSM 07-90-0581

SECTION PLONGEE

Séance d'essai gratuite si besoin - sur RV uniquement -

A partir de 12 ans

(avec autorisation parentale pour les mineurs)

Le RV est obligatoire pour une bonne organisation :
contact@dromies.fr

**Entraînements à la piscine Polytechnique de Palaiseau
le mercredi de 18 h 30 à 20 h 00 – Rdv 15 min avant la séance**

Date de reprise : 05/10/2022 (confirmation sur notre site internet dès fin septembre)

dromies.fr

Activités de la saison :

- Entraînements et passages de niveaux, suivant l'aisance dans l'eau,
- Réunions festives,
- Sorties (a) en fosse et en milieu naturel, éventuellement avec le bateau du club, généralement :
 - ✓ Une sortie mer à la rentrée,
 - ✓ Une au printemps, quand l'eau se réchauffe,
 - ✓ Éventuellement une sortie en lac (région parisienne)
 - ✓ En fonction des demandes, il peut être étudié une sortie « mer chaude »

(a) non inc. dans la cotisation - les enfants doivent être accompagnés d'un parent ou tuteur légal



Cotisations annuelles

Saison 2022-2023	Villiers	Châteaufort	St Aubin	Extérieurs
Enfant* (12 ans à moins de 16 ans)	158€*	185€*	126€*	210€
Cadet (16-18 ans) ou étudiant si subventionné* (-21 ans scol. + justif)	188€*	226€*	151€*	251€
Adulte +18 ans – ou tarif plein	226€	226€	251€	251€
Encadrant actif régulier	158€			
Encadrant actif occasionnel (sous réserve de l'accord du Bureau)	210€			

Les tarifs incluent : licence, assurance fédérale (RC et loisir 1), adhésion ASVLB, cotisation au club, prêt du matériel utilisé en piscine (sauf palmes, masque et tuba), entraînements en piscine.

* Sous réserve des conditions de subventions accordées par les villes ci-dessus



Modalités d'inscription :

- Être âgé de 12 ans minimum,
- 1 photo d'identité récente pour les nouvelles adhésions,
- Feuille d'inscription dûment remplie,
- Certificat médical portant la mention « non contre-indication à la pratique de la plongée subaquatique avec scaphandre » délivré conformément aux règlements de la FFESSM (info disponible le jour du forum),
- Règlement de la cotisation

Pour tout renseignement complémentaire :

Visitez sans modération **notre site internet : dromies.fr**

Contactez :

- Etienne Dervyn 06 58 81 88 46
- Réjane Brangeon-Boulin 01 60 14 07 72
- Véronique Jamagne 06 09 75 41 45

Ou encore, **adressez un courriel à contact@dromies.fr**

NOTES

Association Sportive de Villiers-Le-Bâcle N°SIRET : 32759245700029
Siège social : Mairie de VILLIERS-LE-BACLE - ☎ : 01.69.33.15.15
Affiliation F.F.C.O. N°91024 - www.asvlb.fr

**POUR LE SPORT
VOUS AVEZ L'ASVLB
POUR VOTRE CONFORT
IL Y A**



**Rénovation
Extension
Décoration**



*« Je vous conseille et vous accompagne dans l'élaboration
de votre projet et vous mets en relation avec des
artisans fiables sélectionnés sur le terrain »*

Thierry Leclercq
Courtier en travaux

06 33 10 33 10

